



# CAP "Petite Enfance"

## Formation Continue (Adultes)

**Former des professionnels qualifiés, capables :**

- ▶ D'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité des jeunes enfants
- ▶ De contribuer au développement et à l'éducation de l'enfant
- ▶ D'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant



### MODALITÉS

- ▶ Formation alternant théorie et pratique
- ▶ Possibilité de préparer la formation complète
- ▶ La Formation se déroule sur 1 an avec 420 heures de stage (4 périodes de 3 semaines)
- ▶ Diplôme de l'Éducation Nationale



### ADMISSION

- ▶ Niveau 3ème avec de préférence un diplôme (CAP, BEP, Bac...)
- ▶ Minimum 2 ans d'expérience professionnelle (stage ou activité salariée, quelque soit le domaine)
- ▶ 20 ans minimum (ou 18/19 ans si projet professionnel bien réfléchi)



### FORMATION

**Enseignements Professionnels :**

- ▶ Biologie-Nutrition
- ▶ Techniques de préparation des repas
- ▶ Sciences Médico-Sociales
- ▶ Techniques d'animation
- ▶ Entretien des locaux et du linge
- ▶ Techniques sanitaires

### STAGES :

L'équivalent de 12 semaines de stage dont 2x3 consécutives auprès d'un même public :

- ▶ Petite Enfance : 0 à 3 ans
- ▶ Jeune enfant : 3 à 6 ans

### STRUCTURES de STAGE :

- ▶ Écoles maternelles
- ▶ Crèches, Micro crèches
- ▶ Halte-Garderies
- ▶ Multi Accueil
- ▶ CLSH



### NOS PLUS :

- ▶ Nombreux intervenants, conférences
- ▶ Visites sur le terrain
- ▶ Suivi individualisé



## PROFIL du CANDIDAT

- ▶ Bon contact avec les enfants
- ▶ Être autonome
- ▶ Aimer les activités manuelles
- ▶ Sens de l'observation et de l'écoute, disponibilité
- ▶ Sociabilité, sens de la communication



## FORMATION ALTERNANCE



## L'ORIENTATION APRÈS LA FORMATION

### CONCOURS

- ▶ ATSEM
- ▶ Aide soignant
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ DEAVS (Auxiliaire de Vie Sociale)
- ▶ EJE (si Bac obtenu avant le CAP)

### ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Travail dans la petite enfance :

- ▶ Ecole maternelle (ATSEM, ASEM), crèches,
- ▶ Halte-garderie, CLSH, assistante maternelle...



## FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATIONS POSSIBLES

- ▶ DIF
- ▶ CIF - Plan de formation
- ▶ Contrat de professionnalisation (selon la législation en vigueur)
- ▶ ASP, ASSEDIC, Conseil Régional : rémunération et/ou prise en charge du coût de formation après étude des dossiers (selon la législation en vigueur)
- ▶ Financement personnel



### Maison Familiale Rurale

12 bis, rue du Bignon 35580 BAULON  
 T : 02 99 85 36 03 - F : 02 99 85 30 88  
 mfr.baulon@mfr.asso.fr - www.mfr35.asso.fr